

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail (renouvellement mandat membres de la délégation du personnel du CSE)

3 jours (21 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Objectifs pédagogiques

A la fois théorique et pratique, cette formation propose aux représentants du personnel réélus au CSE de maintenir leurs compétences quant à l'organisation et au management de la prévention, ainsi qu'aux démarches et méthodes pour prévenir des risques professionnels et améliorer les conditions de travail.



Pré-requis

- Pas de pré-requis spécifiques.



Modalités pédagogiques

Modalités de formation:

- Formation réalisée en présentiel, à distance ou mixte,
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.



Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine,
- Mise à disposition d'un ordinateur, d'un support de cours remis à chaque participant,
- Vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard,
- Formation basée sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Formation à distance à l'aide du logiciel Teams pour assurer les interactions avec le formateur et les autres stagiaires, accès aux supports et aux évaluations. Assistance pédagogique afin de permettre à l'apprenant de s'approprier son parcours. Assistance technique pour la prise en main des équipements et la résolution des problèmes de connexion ou d'accès. Méthodes pédagogiques : méthode expositive 50%, méthode active 50%.

Public visé

- Membres réélus de la délégation du personnel des entreprises de moins de 300 salariés

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des acquis tout au long de la formation : QCM, mises en situation, TP, évaluations orales...



Programme de formation

JOUR 1 : Maîtriser le fonctionnement du CSE

1. Définitions et Statistiques

Contacts



Notre centre à **Mérignac**

14 rue Euler
33700 MERIGNAC

☎ 05 57 92 22 00

✉ contact@afib.fr



Notre centre à **Périgueux**

371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEIX CHAMIERES

☎ 05 64 31 02 15

✉ contact@afib.fr

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail (renouvellement mandat membres de la délégation du personnel du CSE)



- AT, MP, Accidents de trajet et principales causes
- Taux de fréquence et de gravité

2. Conséquences des AT/MP

- Humaines
- Financières (coût direct et indirect)
- Légales
- Premières notions de prévention
- Gestion du presque-accident
- Évolution des AT et MP

3. Instances représentatives de la sécurité en France et dans l'entreprise

- Acteurs institutionnels
- Acteurs externes : CRAMIF/CARSAT, Inspection du travail, services interentreprises de médecine du travail, IPRP, organismes qualifiés
- Acteurs internes et IRP
- Modalités de création d'un CSE
- La CSSCT

4. Fonctionnement et attributions du CSE

- Désignation
- Composition
 - Membres élus et de droit
 - Invités
- Crédit d'heures
- Constitution du règlement intérieur
- Moyens de fonctionnement
- Droits du CSE
 - Droit à l'expertise
 - Droit d'alerte (procédure suite à droit de retrait)
- Missions
 - Inspection des locaux
 - Enquête suite à accident ou danger grave et imminent
 - Mission lors d'aménagement important
 - Missions relatives aux conditions de travail
 - Mission d'étude de certains documents (règlement intérieur, plan de prévention, vérifications périodiques, affichage obligatoire...)
- Visites (avec préparation et compte rendu)
- Réunions
 - Ordre du jour
 - PV
 - Affichage
 - Rapports et Bilans (rapport annuel, bilan annuel, DUER)

5. Aspects juridiques

- Sources de droit (Code du travail, Code civil, Code pénal, ...)
- Textes réglementaires de référence
- Obligations et responsabilités
- Faute inexcusable (employeur, encadrement et salarié)
- Délégation de pouvoir

JOUR 2 : Évaluer les risques pour les prévenir

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail (renouvellement mandat membres de la délégation du personnel du CSE)



- 1. Le DUER : Document Unique d'Evaluation des Risques**
- 2. Connaître les risques (liste des risques INRS, Risque chimique, TMS, risques spécifiques à l'entreprise)**
- 3. Analyser une situation de travail, méthodologie d'étude de poste (5M, QQQCCP, ITAMAMI, ISHIKAWA)**
- 4. Différents supports d'aide à l'analyse**
- 5. Réaliser une enquête d'accident**
- 6. L'accueil des nouveaux embauchés**

JOUR 3 : Être force de proposition en matière de sécurité, de santé, d'hygiène et d'amélioration des conditions de travail

- 1. Méthodes d'analyse par l'arbre des causes**
- 2. Utilisation des données anthropométriques et abaques**
- 3. Critères de sélection des mesures de prévention et proposition d'actions correctives**
- 4. Les risques psychosociaux**
 - Détection
 - Analyse
 - Mesures de prévention
- 5. La pénibilité**
 - Notions de pénibilité au travail
 - La prise en compte de la pénibilité
 - Les plans d'action de prévention